

## 10 questions décomplexées sur le secours en avalanche

Il n'y a pas de mauvaise question, que des mauvaises réponses, épisode 2. Voici les questions qu'il ne faut - dit-on - pas poser, mais on ne s'est pas gênés. Pour ne pas passer deux fois pour des idiots auprès du même pro, c'est Fred Jarry - de l'ANENA toujours - qui répond, sur le secours en avalanche cette fois.



**ARTICLE RECOMMANDÉ : [8 questions décomplexées sur la gestion du risque d'avalanche](#)**

« **Le secours en montagne est-il toujours gratuit en France ?** »

Oui ... et non. **Tout dépend essentiellement de la localisation de l'accident et, de fait, des parties prenantes au secours.**

Oui, par principe, le secours en montagne est gratuit pour la victime... si ce sont les services de l'État qui effectuent l'intervention. Dès lors que les secouristes sont bleus (gendarmes des Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne ou policiers des Compagnies Républicaines de Sécurité) ou rouges (pompiers des Services de Défense d'Incendie et de Secours) et que l'hélicoptère est bleu (gendarmerie) ou jaune et rouge (sécurité civile), c'est la collectivité dans son ensemble qui prend en

charge les frais afférents au secours, via l'impôt. Le secours reste donc gratuit pour la victime. Ce sera le cas dans la majorité des accidents qui surviennent en montagne, loin des domaines skiabiles, dans des activités telles que la randonnée, l'alpinisme, la cascade de glace, etc. Attention, dès qu'un tel secours nécessite de faire appel à des services privés (société locale de secours, moyens techniques privés, etc.), la commune sur laquelle le secours prend place peut réclamer le remboursement des frais engagés.

... Et non, puisqu'il existe une exception à ce principe qui date du XVIII<sup>ème</sup> siècle : sur les pistes et « sur les secteurs hors-pistes accessibles par remontées mécaniques et revenant gravitairement sur le domaine skiable » (article 96 bis ajouté en 2016 à la Loi 85-30 du 9 janvier 1985, dite Loi Montagne), **le secours peut être confié par le maire à un organisme de secours privé...** et les frais de secours, de fait, facturés aux victimes. Dès lors, si ce sont les pisteurs-secouristes d'une station qui interviennent pour un accident sur piste ou en hors-piste, celui-ci est facturé selon une tarification définie par arrêté, en regard des secteurs d'intervention. Notons que l'emploi des services publics de secours pour une mission sur un domaine skiable (pistes ou hors-piste) ne fait généralement pas l'objet d'une facturation.

### « **Un DVA nécessite-t-il d'être changé régulièrement ou entretenu ?** »

Les Détecteurs de Victimes d'Avalanche sont des équipements électroniques qui nécessitent un entretien régulier :

- **retirer les piles** de leur compartiment dès lors que l'appareil n'est pas régulièrement utilisé, notamment dès que la saison de ski est terminée.
- **envoyer l'appareil au SAV** pour un contrôle périodique de ses fonctions et éventuellement pour la mise à jour de son logiciel. Pour un professionnel, dont l'équipement est utilisé intensément et qui en est responsable, une révision annuelle, voire tous les deux ans, est préférable. Pour quelqu'un qui utilise son appareil de manière moins fréquente, on peut se reporter aux préconisations du fabricant (voir le mode d'emploi de l'appareil).
- comme tout appareil électronique, les composants des DVA vieillissent, de nouveaux modèles sont créés, bien souvent plus performants, plus ergonomiques, plus faciles à utiliser. **En 2019, un bon DVA est numérique, a trois antennes et, potentiellement, possède une option de marquage.** Les vieux DVA analogique ou à deux antennes devraient rejoindre les étagères de musées.

### « **Je viens d'être témoin d'une avalanche, mais j'ai peur du risque de sur-avalanche lors de ma recherche : comment faire ?** »

Le risque de sur-avalanche est effectivement une réalité à prendre en compte lors d'un secours. La sur-avalanche survient dans différents cas de figure, notamment :

- **déclenchement provoqué par des personnes externes au secours.** Ce risque sera plus fréquent dans des zones très fréquentées : hors-piste facilement accessibles en station, itinéraire de randonnée « classique », etc. De nouvelles plaques peuvent être déclenchées par d'autres skieurs, à l'amont de l'opération de sauvetage et atteindre les secouristes.
- **départ naturel d'avalanche** dans le cas notamment d'un fort réchauffement (au printemps par exemple), de précipitations importantes (pluie ou neige) ou

d'accumulation par un vent régulier.

Avant même d'intervenir sur l'avalanche, ces dangers devraient donc être pris en compte et on peut y apporter quelques solutions pour les réduire :

- **mise en place d'une vigie** à l'amont du dépôt, avec consigne d'interdire l'accès aux zones sensibles et d'avertir (sifflet/cris) les secouristes en cas de départ naturel ;
- **mise en place d'un itinéraire d'évacuation** de la zone de dépôt ;
- **réduction du nombre de sauveteurs** sur la zone de recherche ;

Bien que ce choix semble, pour les compagnons de la victime, impossible, on peut même imaginer de ne pas intervenir si le risque est patent. Bien qu'ils interviennent immédiatement dans la quasi-totalité des cas, il peut arriver que les secours professionnels décident de reporter de quelques heures un secours sur avalanche, parce que les conditions d'intervention sont jugées trop dangereuses.

Au risque de sur-avalanche lors du sauvetage, on peut ajouter le risque de déclencher une autre avalanche ou de dévisser lorsque l'on accède à la zone de dépôt. Avant donc de partir bille en tête avec son DVA en mode recherche, il est donc impératif de prendre quelques instants pour juger de la situation et d'y apporter les solutions adaptées.

### « Faut-il éteindre mon téléphone pour éviter les interférences ou bien le garder allumé pour rester joignable par les secours ? »

Tous les appareils électroniques, éteints ou allumés, pièces métalliques et magnétiques, peuvent générer des interférences avec votre DVA, en mode émission... et surtout en mode recherche.

Dès lors, les règles suivantes devraient être appliquées :

- **en mode émission, pas d'équipement électronique à moins de 20 centimètres.** Ce qui implique de bien réfléchir où l'on porte ce type d'équipement et son DVA.
- **en mode recherche, pas d'équipement électronique, même éteint, à moins de 50 cm** du DVA.
- **aucun appel à moins de 25-30 mètres** du plus proche DVA en mode recherche.

Le cas où l'on doit choisir entre l'utilisation du téléphone et la recherche en DVA n'apparaît, normalement, que lorsque l'on se retrouve seul à devoir alerter ET chercher. Seul donc face à une avalanche qui a enseveli son ou ses compagnons... ce qui doit être évité à tout prix.

Dans tous les cas, il faut éviter de faire les deux en même temps. Donc, soit on alerte les secours immédiatement et on leur explique qu'on va devoir couper le téléphone pendant le temps de la recherche ; soit on fait la recherche immédiatement et on appelle les secours dès que l'on peut, a minima une fois la recherche DVA terminée.

### « Y a-t-il des cas de figure dans lesquels il ne faut pas appeler le 112 ? »

Le 112 vous met en relation avec le Centre de Traitement de l'Alerte du CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) le plus proche du lieu de l'accident. L'opérateur est capable de vous mettre en relation avec le service de secours le plus apte à vous aider : PGHM, CRS, pompiers du groupe montagne... mais également, pisteurs-secouristes si besoin. Cependant, la mise en relation avec un service des pistes passera par plusieurs intermédiaires et prendra du temps.

**Pour un accident en station (piste et hors-piste), il est donc préférable de**

**contacter directement le service des pistes, sans passer par le 112.** La mise en relation est directe. Si les pisteurs-secouristes ont besoin des services de l'Etat pour compléter ou les suppléer sur l'intervention, ils feront appel directement à eux.

**« Je suis en aval de l'avalanche : mieux vaut-il garder les skis ou y aller à pied ? »**

Rappelons que pour assurer le maximum de chances de survie à la victime enseveli, vous devez lui dégager, a minima, la tête et le tronc dans les 15 premières minutes. Donc, le maître mot est : rapidité.

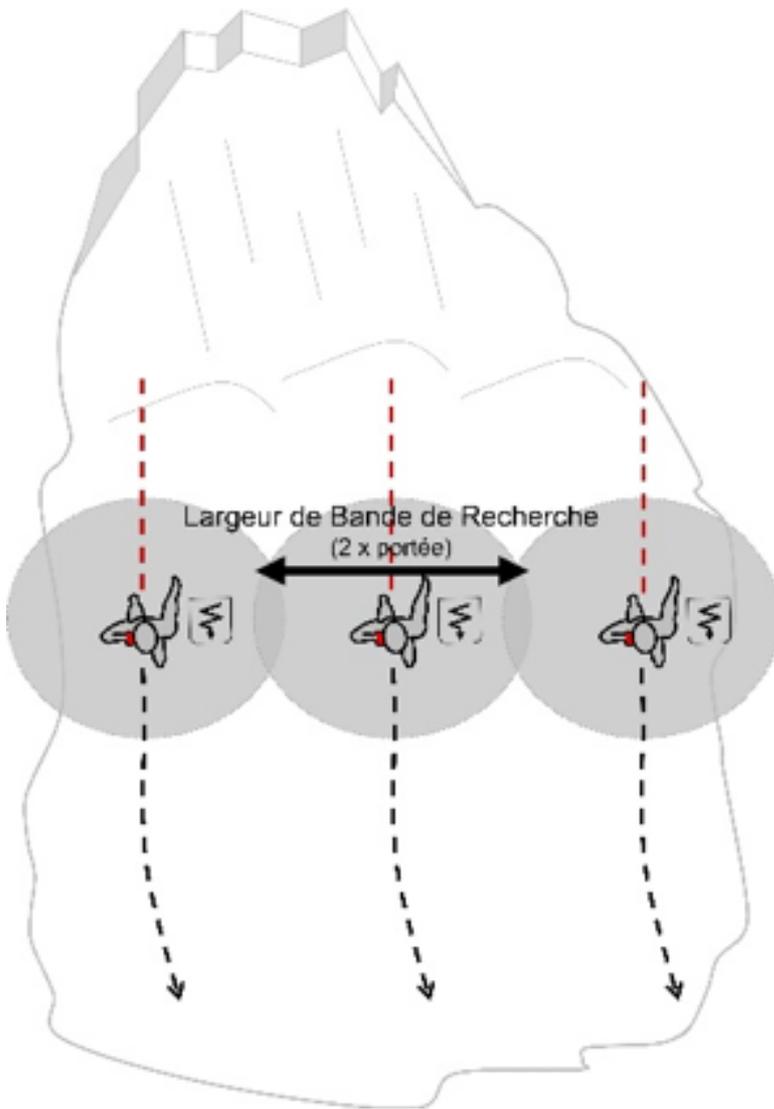
Si vous débutez votre recherche à l'aval du dépôt, mieux vaut donc conserver les skis avec les peaux (ou les raquettes). Cependant, tout dépend également de la qualité du dépôt : les skis seront vraiment bienvenus sur un dépôt encore meuble, poudreux, où l'on pourrait s'enfoncer profondément à pied, mais ils pourraient vous limiter sur un dépôt constitué de gros blocs, de grosses boules, déjà durci, où vous seriez plus efficace à pied. Notons qu'une fois arrivé dans la zone très proche de l'enseveli, il faut absolument quitter les skis ou les raquettes, pour assurer un travail précis et confortable lors de la croix finale au DVA, du sondage et du pelletage.

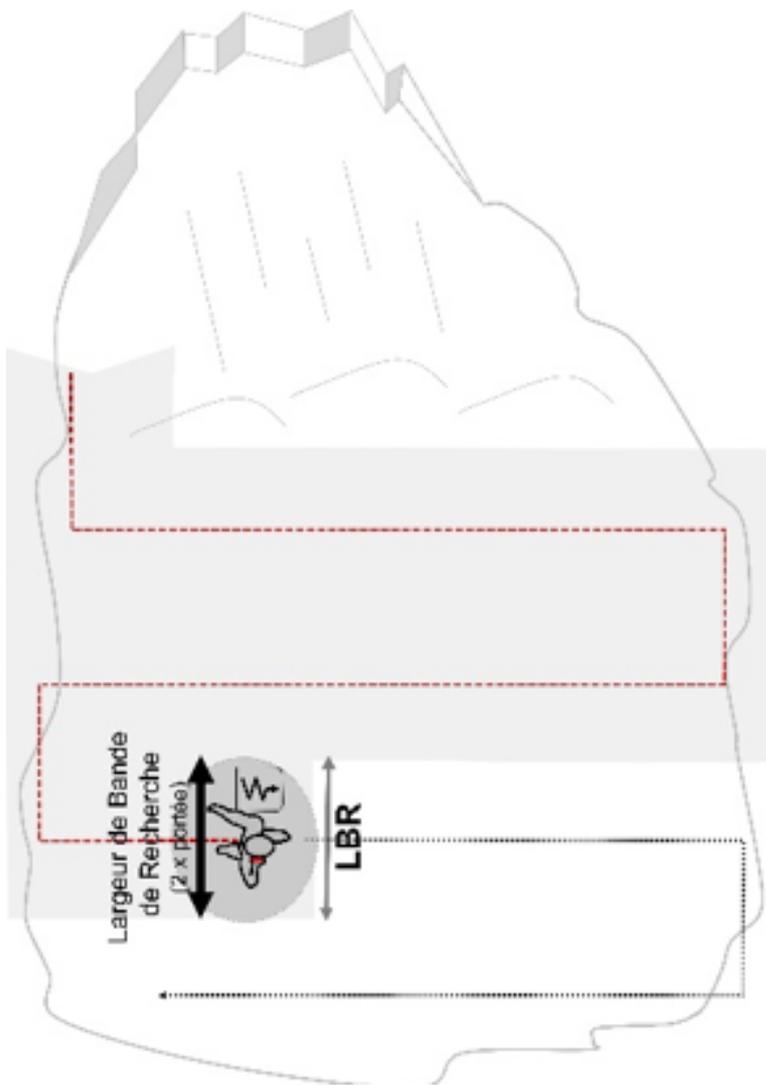
Une fois de plus, **il est indispensable de prendre quelques instants pour réfléchir à la stratégie à adopter pour optimiser le secours, avant de se lancer dans la recherche DVA.**

**« L'avalanche est tellement large que j'ai peur de rater l'avalanché lors de la recherche du signal. Quel dénivelé entre chaque lacet ? »**

Tout va dépendre de la portée de votre DVA, en mode recherche. Il va falloir se référer aux recommandations du fabricant, souvent indiquées sur le boîtier du DVA. **Plus la portée est importante, plus vous capterez rapidement le signal du DVA émetteur de l'enseveli.**

Pour les DVA actuellement sur le marché, la portée varie, suivant les marques et modèles, de 20 à 35 mètres. Ce qui donne une largeur de bande de recherche (la bande de terrain, autour de vous, dans laquelle votre DVA capte assurément n'importe quel DVA en émission) allant de 40 à 70 mètres (deux fois la portée). Ce qui signifie qu'entre chaque zig-zag que vous ferez sur le dépôt de l'avalanche ou entre chaque sauveteur qui recherche le signal, vous pourrez laisser, suivant votre DVA, de 40 à 70 mètres.





« Y a-t-il une règle à suivre pour la recherche DVA en fonction du ratio nombre de personnes prises dans l'avalanche / nombre de personnes dans le groupe (affectation des rôles, nombre de DVA en

### **mode recherche, etc.) »**

Il n'y a pas de règle à proprement parler, mais on peut partir sur l'idée, logique, selon laquelle plus il y a de sauveteurs et moins il y a de victimes, plus les chances de survie de ces dernières sont élevées. Ce qui implique, avant même de parler de secours, qu'il est essentiel d'**avoir un comportement préventif lorsque l'on évolue en terrain potentiellement avalancheux** et de mettre en place des tactiques qui permettent de réduire la vulnérabilité du groupe et de ses membres : prise de distances, passage un par un, d'îlots de sécurité en îlots de sécurité, etc. Ces comportements, s'ils n'évitent pas l'avalanche, permettent de réduire ses conséquences en exposant moins de victimes et en assurant un plus grand nombre de compagnons-sauveteurs.

Cela étant, les scénarios d'avalanche sont infinis et il faudra toujours s'adapter à la situation. Après un temps de réflexion pour appliquer la meilleure stratégie, selon le nombre de victimes, ensevelies ou non, et de sauveteurs, aptes à secourir ou non, **les rôles devront être attribués : qui coordonne l'opération de sauvetage, qui alerte les secours, qui se lance tout de suite dans une première recherche de signal, qui recherche, qui reste derrière les chercheurs** avec pelle et sonde prêtes à être sorties du sac, qui reste sur la touche, etc. ?

Notons que trop de sauveteurs en recherche DVA est parfois plus nuisible que quelques-uns, performants, qui couvrent à eux seuls la totalité de la surface du dépôt. Les sauveteurs « supplémentaires », peuvent suivre les chercheurs DVA, en soutien, prêts à engager le travail de sondage et de pelletage alors même que le chercheur est encore en phase finale de recherche. De même, idéalement, le leader devrait ne pas participer aux recherches mais coordonner les effectifs, via une bonne communication. Enfin, plus il y a de bras pour dégager la victime, meilleures sont ses chances d'être dégagée rapidement et de survivre : un seul chercheur DVA par victime, plusieurs pelletiers !

### **« Deux victimes ensevelies, une localisée : à quel moment aller chercher la seconde ? »**

Là encore, la question présuppose que l'on est dans une situation en infériorité numérique : pas suffisamment de sauveteurs comparés au nombre de victimes. On a donc mal fait les choses en amont de l'accident.

Dans cette situation où l'on est seul sauveteur face à deux ensevelis, les choix sont très vite cornéliens. Tout dépend des chances de survie, a priori, des deux victimes. **Et les critères pour faire ce choix sont essentiellement de deux ordres : profondeur d'ensevelissement et probabilité de décès par traumatismes.** Si la première victime localisée est ensevelie profondément (indication du DVA et indication de la sonde, au-delà du mètre), et qu'il paraît évident que son dégagement prendra plus de 15 minutes, il peut être préférable, une fois que l'on a marqué l'endroit où elle se trouve (avec son DVA et physiquement : bâton, ski, etc.), d'aller chercher la seconde - à condition que le temps consacré à cette recherche ne soit pas plus long que celui que l'on aurait mis pour dégager la première victime. Cette seconde victime est peut-être 30 mètres plus loin, sous 20 centimètres de neige. Le même choix peut être effectué s'il est évident que la première victime a, durant l'écoulement, subi des chocs suffisamment importants pour qu'elle décède rapidement de ses traumatismes : saut de barre rocheuse, percussion contre des rochers ou des arbres, etc.

Il s'agit là de la théorie, qui fait appel à la logique et aux statistiques de survie... en

réalité, choisir d'abandonner une victime pour laisser plus de chance à une autre (sans être sûr qu'elle en ait réellement), est extrêmement difficile, sur le terrain.

**« Faut-il essayer de communiquer avec une victime ensevelie ? »**

Oui. La plupart des victimes vous le diront : elles entendaient ce qui se passait et se disait au-dessus. Cela dépend bien entendu de la qualité de la neige et de la profondeur d'ensevelissement. Les sons extérieurs pénètrent bien dans la neige. La victime entendra donc les messages d'encouragement des sauveteurs, leur pas qui crissent, les coups de pelle. **Communiquer avec la victime peut donc lui permettre de « tenir » les quelques instants supplémentaires qui la sépare de l'air libre.**

Par contre, pour les sauveteurs, il est rare d'entendre les cris d'une victime ensevelie, à moins qu'elle soit juste sous la surface de la neige. Les sons sont absorbés par la neige entourant le visage de la victime et ne peuvent être diffusés à l'extérieur.

**Retrouvez l'état de l'art de la connaissance en matière d'avalanche dans le hors-sérial dédié de Montagnes Magazine !**